**Isabelle Gastal / Lucas Macle**

**Candidats de la majorité présidentielle aux élections départementales**

**Pour le canton d’Asnières sur Seine**

**Questionnaire du Collectif Citoyens Fraternels 92**

Le département des Hauts de Seine est le département le plus riche de France, avec cependant de fortes inégalités et des poches territoriales de pauvreté importantes.

La crise sanitaire va laisser des traces et aura des conséquences économiques et sociales, creusant encore davantage un certain nombre d’inégalités.

Quel constat pouvons-nous faire du département depuis 6 ans ? Le département n’est pas au rendez-vous et ne fait pas face aux enjeux actuels de sortie de crise et d’accompagnement des personnes les plus fragiles :

* Refus de signer le plan pauvreté avec l’Etat, privant les enfants asniérois du petit déjeuner gratuit à l’école…
* Défaillances graves dans le fonctionnement de l’ASE, dénoncées dans le rapport de l’IGAS et par le ministre en charge de la protection de l’enfance, Adrien Taquet ;
* Dépenses sociales en baisse depuis 3 ans, malgré des excédents budgétaires annuels (560 millions d’euros en 2020) ;
* Diminution des moyens alloués à l’action sociale avec une réduction du nombre de travailleurs sociaux, ce qui pose la difficulté de l’accompagnement des personnes en situation de fragilité et de précarité ;
* Absence de traitement, dans des délais raisonnables, des demandes d’allocations ou de prestations pour les personnes en situation de handicap, ce qui fragile encore davantage leur situation financière.

Par immobilisme, par inaction depuis plusieurs années, le département n’est pas au rendez-vous des solidarités et de l’accompagnement. Le département ne manque pas de moyens mais d’ambition.

Nous devons tout faire pour ne laisser personne sur le bord du chemin : les solidarités de proximité sont essentielles ! Nos engagements sont simples, opérationnels et concrets : protéger les plus fragiles, renforcer les moyens financiers et humains à l’aide sociale et recréer de la proximité en agissant au service de tous nos concitoyens.

Avec Lucas Macle, nous nous engageons à agir avec l’ensemble des acteurs de proximité, dont vous faites partie, afin d’accompagner les plus vulnérables d’entre nous.

Vous trouverez ci-après nos réponses et nos engagements pour un département plus solidaire et plus proche. Nous restons à votre disposition pour échanger et partager avec vous nos propositions, que nous souhaitons mettre en œuvre très rapidement.

Lucas Macle et Isabelle Gastal

**Q1 - Services de Solidarité Territoriale et accès aux droits**

Vos questions montrent toute la difficulté aujourd’hui d’assurer de manière efficace un accueil et un accompagnement satisfaisants : manque de moyens humains dû à une gestion RH désastreuse, inefficacité de l’organisation actuelle pour l’accueil et l’accompagnement…Des dysfonctionnements inacceptables

Il est nécessaire de remettre les choses à plat pour effectivement garantir l’accès à un travailleur social, dans une logique de de services aux usagers, permettant un vrai maillage territorial.

Ce que nous voulons mettre en œuvre très rapidement : une réorganisation des services départementaux liés à l’action sociale, qui permettra un bon maillage territorial.

**Pour nos concitoyens** :

* **Faire évoluer l’organisation et les outils pour assurer un accueil de service public, humain et de qualité**

Au travers d’un accueil multicanal (physique, internet, téléphone, courrier), nous voulons créer une plateforme d’accueil autour d’un numéro unique pour une prise de rendez-vous, permettant le traitement de toutes les demandes reçues quel que soit le canal;

* **Traiter rapidement toutes les demandes reçues**, dans un délai raisonnable, entre 1 et 3 mois, en fonction de la complexité de la demande ; À titre d’exemple, nous voulons garantir le traitement des demandes de cartes mobilité/inclusion en moins d’un mois…
* **Organiser une meilleure écoute des attentes**. Nous voulons utiliser les structures et les points d’accueil de proximité existants dans les cantons, afin de « délocaliser les services départementaux » sur le terrain, au plus près de nos concitoyens (Maisons France Services, CCAS, PCB…)

**En interne** :

* **Renforcer les moyens humains** par des recrutements supplémentaires de TS et de personnels départementaux, et des médiateurs numériques pour assurer un accueil humain de qualité, notamment en recrutant (TS, Médiateurs numériques…)
* Renforcer l’attractivité des métiers du secteur social du département
* **Amplifier la formation** des personnels à l’accueil
* **Donner du sens et créer une dynamique collective** autour de l’accueil
* **Intégrer davantage la satisfaction « usager »** (charte, enquête de satisfaction…)

Notre volonté est de remettre de la **proximité et de la qualité dans les services départementaux, attendues par tous nos concitoyens**.

La dématérialisation n’est pas une mauvaise chose, seulement elle doit être pensée pour accompagner nos concitoyens.

**Q2 - Budget**

L’action sociale est l’une des plus importantes compétences du département (avec la protection de l’enfance).

Près de 850 millions d’euros est consacré à l’action sociale, soit un peu moins de 50%. **Nous voulons porter le budget consacré aux solidarités à hauteur de 60% du budget de fonctionnement**, comme dans la plupart des autres départements.

Ce budget sera consacré, à la fois, à l’accompagnement des familles et à la relance économique post-Covid (réinsertion par l’emploi, TZCLD…) afin de réduire les fortes inégalités constatées, comme dans les Hauts-d’Asnières par exemple.

Notre volonté, avec le renforcement du budget et des investissements, est de pouvoir financer dans chaque canton du département des petites structures : PMI de quartier, soutien aux associations culturelles et sportives de proximité, ainsi qu’à nos séniors, aux personnes en situation de handicap …Les aides ne doivent plus répondre uniquement à une logique financière mais répondre en fonction des besoins et des attentes de concitoyens.

**Q3 - Plan pauvreté et lutte contre la précarité**

**Un département exemplaire est notre ambition**. C’est inacceptable que le département le plus riche de France ne soit pas impliqué dans la lutte contre la pauvreté, qui est observée notamment dans le nord du département.

Parce que nous partageons tous les objectifs de ce plan, un de nos premiers actes sera de signer avec l’Etat la contractualisation de ce plan, ce qui permettra de mettre œuvre des actions concrètes en contrepartie d’un accompagnement financier de l’Etat. Cette mesure figure dans notre profession de foi.

Plus généralement, nous voulons donner une nouvelle dynamique au Département, en renforçant la collaboration et le travail main dans la main avec l’Etat et les autres collectivités territoriales…Le département y a tout intérêt…

**Q4 - Accès au logement**

Nous travaillerons en lien avec les communes pour prioriser les logements très sociaux. Nous agirons aussi, au sein du conseil pour un rééquilibrage nord/sud des logements très sociaux au sein du département.

**Nous lutterons contre l’habitat indigne et particulièrement contre les passoires thermiques des logements sociaux départementaux**.

**Q5 - Accompagnement des mineurs ASE**

Les dysfonctionnements de l’ASE révélés par le rapport IGAS montrent une défaillance du département en matière de protection de l’enfance. Et cela n’est pas admissible. La situation de ces jeunes doit tous nous mobiliser.

Avec le secrétaire d’Etat chargé de la protection de l’enfance, **tout un ensemble de mesures et de dispositions législatives sont en cours de déclinaison** dans les départements, comme :

* l’extension jusqu’en septembre 2021 de l’interdiction des sorties des jeunes majeurs de l’ASE,
* la possibilité donnée aux jeunes majeurs de l’ASE de bénéficier d’une bourse pour leurs études supérieures et de bénéficier prioritairement d’un logement afin de faciliter leur autonomie…

Aujourd’hui, il convient d’être volontariste et ne pas attendre les lois et les interdictions pour commencer à trouver des solutions alternatives pour ces jeunes de l’ASE. Il est urgent d’agir.

Pour cela, le département doit rejoindre la contractualisation sur la prévention et la protection de l’enfance, afin de pouvoir bénéficier de l’investissement de l’Etat et de son accompagnement pour améliorer notamment l’offre d’hébergement des jeunes de l’ASE. De même des groupes par le gouvernement vont être lancés et le département DOIT y être représenté.

Nous voulons **mettre en œuvre une véritable stratégie de prévention et de protection de l’enfance au sein du département dès notre élection** : nous serons appuyés pour cela par le projet de loi sur la protection de l’enfance, qui sera présenté le 16 juin 2021 au Conseil des ministres, et qui comprend notamment l’interdiction des placements dans les hôtels, des normes d’encadrement et une modernisation du métier de famille d’accueil.

En travaillant avec l’Etat, ce qui n’est pas réalisé aujourd’hui, nous voulons donner aux professionnels de la protection de l’enfance, un cadre amélioré pour exercer leurs missions, en renforçant notamment les effectifs et leurs formations.

**Q6 - Insertion par l’activité économique**

Depuis la loi NOTRE de 2015, le département n’a plus de plus de compétence en matière économique mise à part pour l’insertion. **Nous voulons financer une politique ambitieuse de réinsertion par l’emploi**. Le département doit faciliter les projets innovants pour l’insertion professionnelle.

À ce titre, nous mettrons en œuvre **l’accompagnement garanti vers l’emploi pour chaque bénéficiaire du RSA**, un accompagnement régulier et personnalisé par un TS dédié. Autrement dit, nous voulons que chaque bénéficiaire du RSA soit suivi par un conseiller unique.

Nous mettrons en place le dispositif gouvernemental Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée, notamment en accélérant la mise en œuvre sur Asnières.

**Q7 - Accès à l’alimentation**

**Mieux manger dans les cantines des collèges** du département est une de nos priorités, en favorisant les circuits courts et l’alimentation bio, avec un objectif ambitieux de 50% de produits bio et locaux pour les repas élaborés sur place.

Les PAT s’inscrivent totalement dans notre volonté d’un accès à une alimentation plus saine pour les collégiens.

**Q8 - Communication avec les citoyens**

(voir Q1) Il est essentiel de mettre à disposition de tous nos concitoyens des outils adaptés qui répondent à leurs besoins et attentes.

Il sera nécessaire, comme vous l’indiquez, de **faire évoluer l’organisation et les outils numériques,** notamment en faisant du site Internet départemental un outil au service de ses habitants, facile d’accès, pédagogique, au service de ceux qui en ont besoin.

Plus globalement, nous nous engageons pour un département plus proche, à l’écoute et exemplaire. Pour cela, en tant qu’élus, nous voulons être le relais de nos concitoyens, faire entendre leur quotidien au département : création d’une permanence au sein de structures départementales sur nos cantons ; rendre de compte très régulièrement de l’argent public dépensé ; prendre en compte l’avis et les propositions des acteurs de terrain sur les projets…

En conclusion, avec Lucas Macle, nous voulons agir pour un département plus humain, plus solidaire et plus proche de concitoyens.